Journée mondiale des zones humides : la mise en terre de plants couronne les activités de la célébration

À l\\\'instar de plusieurs pays, le Bénin n\\\'est pas resté en marge de la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH), hier, jeudi 02 février 2023 dans la commune de Ouidah. Portée sur le thème « Il faut restaurer les zones humides », elle est célébrée par l\\\'Agence Béninoise pour l\\\'Environnement (ABE).

Née de la signature de la Convention sur les zones humides intervenue le 02 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar pour sensibiliser sur les écosystèmes, elle consiste à la mise en exergue des écosystèmes, extrêmement menacés de nos jours, mais si vitales pour l'Homme.

Monsieur François-Corneille KEDOWIDE, Directeur Général de l\\\'ABE a déclaré qu'elle est marquée par des actions ponctuelles au Bénin. Lesquelles permettraient d'avoir un impact positif beaucoup plus grand pour de plus palpables réalisations. C'est ce qui explique la mise en terre de plants de palétuviers, plus exactement à Hiô dans l\\\'arrondissement d\\\'Avlékété. Un site pas choisi au hasard, selon Monsieur Abdou Salami AMADOU, Responsable de projet FEM/WACA-ReSIP, puisqu'il appartient à l'aire centrale de l'aire communautaire de conservation en cours de création pour valoriser la conservation et à la préservation des ressources naturelles. Le suivi et l'entretien seront bel et bien réels a martelé le responsable.

Un geste écocitoyen très apprécié du Chef d’Arrondissement d’AVLEKETE, un acte salvateur dans la mesure où les palétuviers constituent un écosystème très rafraîchissant. Il affirme que l’exploitation desdits palétuviers contribue à l’amélioration de l’environnement et à son passage.

Plusieurs plants ont donc été implantés par les autorités en vue d’une revitalisation et d’une restauration des zones humides dégradées au Bénin. C’était en présence de plusieurs cadres, agents gouvernementaux et société civile.

Le tandem MCVDD & FAO pour une gestion durable des mangroves au Bénin

Les bases d\\\’une nouvelle collaboration entre l\\\’Organisation pour l\\\’Alimentation et l\\\’Agriculture (FAO) et le ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) sont établies.

En effet, la signature du contrat relatif au projet de renforcement de la résilience des systèmes humains et naturels au changement climatique par la conservation et l’utilisation durable des écosystèmes de mangroves du Sud du Bénin, a été effectuée le lundi 30 janvier 2023, dans la salle de conférence principale du MCVDD.

Au nom du ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable José TONATO, madame Jeanne AKAKPO ADANBIOKOU, Directrice de cabinet du ministre, a salué la détermination des responsables à divers niveaux, qui ont joué de leurs partitions, pour que

se concrétise ladite signature. Elle n\\\’est que l\\\’aboutissement d\\\’un long processus animé par d\\\’ardents défenseurs nationaux et internationaux de la valorisation de la biodiversité des écosystèmes. La représentante de l\\\’autorité estime que ce projet est une réponse qualitative aux priorités du gouvernement dans un écosystème particulièrement sensible et important pour les activités du PAG 2021-2026.

Avec une subvention de 7 155 936 USD et 62 864 797 USD de cofinancement du Fonds pour l\\\’Environnement Mondial (FEM) et du Fonds pour les Pays, les moins Avancés (FPMA), l\\\’initiative vise à accroître la résilience au changement climatique des écosystèmes de mangroves des communautés agricoles, forestières et halieutiques et à soutenir la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques dans les paysages de mangroves. Grand-Popo, Comè, Ouidah, Bopa, Kpomassé, Abomey-Calavi, Sô-Ava, Aguégués et Sèmè-Kpodji sont les neuf communes bénéficiaires de la réalisation dudit projet, respectivement sur les sites de Ramsar 1017 et 1018.Sa mise en œuvre prend effet à compter du 01 mars 2023 et prend fin le 29 février 2028.

La FAO assure la supervision en tant qu\\\’Agence du FEM. Le représentant résident de l\\\’organisation au Bénin, monsieur Isaias Angue OBAMA, pense qu\\\’en raison du rôle essentiel des écosystèmes de mangroves dans la protection des zones côtières, il est donc opportun d’y apporter les contributions nécessaires pour le bien-être des communautés.

Monsieur Rémi HEFOUME, Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC), en sa qualité de responsable de l\\\’exécution du projet, a rassuré que la DGEFC veillera à la qualité technique des résultats et guidera les actions suivant les politiques conformes aux termes et conditions de l\\\’Accord de partenariat opérationnel signé avec la FAO.

Il faut souligner qu\\\’à travers ce projet, près de 300 000

personnes, dont 50 % de femmes bénéficieront directement du projet.

Le tandem MCVDD & FAO pour une gestion durable des mangroves au Bénin

Les bases d'une nouvelle collaboration entre l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) sont établies.

En effet, la signature du contrat relatif au projet de renforcement de la résilience des systèmes humains et naturels au changement climatique par la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes de mangroves du Sud du Bénin, a été effectuée le lundi 30 janvier 2023, dans la salle de conférence principale du MCVDD.

Au nom du ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable José TONATO, madame Jeanne AKAKPO ADANBIOKOU, Directrice de cabinet du ministre, a salué la détermination des responsables à divers niveaux, qui ont joué de leurs partitions, pour que se concrétise ladite signature. Elle n'est que l'aboutissement d'un long processus animé par d'ardents défenseurs nationaux et internationaux de la valorisation de la biodiversité des écosystèmes. La représentante de l'autorité estime que ce projet est une réponse qualitative aux priorités du gouvernement dans un écosystème particulièrement sensible et important pour les activités du PAG 2021-2026.

Avec une subvention de 7 155 936 USD et 62 864 797 USD de cofinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Fonds pour les Pays, les moins Avancés (FPMA), l'initiative vise à accroître la résilience au changement climatique des écosystèmes de mangroves des communautés agricoles, forestières et halieutiques et à soutenir la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques dans les paysages de mangroves. Grand-Popo, Comè, Ouidah, Bopa, Kpomassé, Abomey-Calavi, Sô-Ava, Aguégués et Sèmè-Kpodji sont les neuf communes bénéficiaires de la réalisation dudit projet, respectivement sur les sites de Ramsar 1017 et 1018.Sa mise en œuvre prend effet à compter du 01 mars 2023 et prend fin le 29 février 2028.

La FAO assure la supervision en tant qu'Agence du FEM. Le représentant résident de l'organisation au Bénin, monsieur Isaias Angue OBAMA, pense qu'en raison du rôle essentiel des écosystèmes de mangroves dans la protection des zones côtières, il est donc opportun d'y apporter les contributions nécessaires pour le bien-être des communautés.

Monsieur Rémi HEFOUME, Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC), en sa qualité de responsable de l'exécution du projet, a rassuré que la DGEFC veillera à la qualité technique des résultats et guidera les actions suivant les politiques conformes aux termes et conditions de l'Accord de partenariat opérationnel signé avec la FAO.

Il faut souligner qu'à travers ce projet, près de 300 000 personnes, dont 50 % de femmes bénéficieront directement du projet.

Journée mondiale des zones humides : la mise en terre de plants couronne les activités de la célébration

À l'instar de plusieurs pays, le Bénin n'est pas resté en marge de la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH), hier, jeudi 02 février 2023 dans la commune de Ouidah. Portée sur le thème « Il faut restaurer les zones humides », elle est célébrée par l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE).

Née de la signature de la Convention sur les zones humides intervenue le 02 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar pour sensibiliser sur les écosystèmes, elle consiste à la mise en exergue des écosystèmes, extrêmement menacés de nos jours, mais si vitales pour l'Homme.

Monsieur François-Corneille KEDOWIDE, Directeur Général de l'ABE a déclaré qu'elle est marquée par des actions ponctuelles au Bénin. Lesquelles permettraient d'avoir un impact positif beaucoup plus grand pour de plus palpables réalisations. C'est ce qui explique la mise en terre de plants de palétuviers, plus exactement à Hiô dans l'arrondissement d'Avlékété. Un site pas choisi au hasard, selon Monsieur Abdou Salami AMADOU, Responsable de projet FEM/WACA-ReSIP, puisqu'il appartient à l'aire centrale de l'aire communautaire de conservation en cours de création pour valoriser la conservation et à la préservation des ressources naturelles. Le suivi et l'entretien seront bel et bien réels a martelé le responsable.

Un geste écocitoyen très apprécié du Chef d’Arrondissement d’AVLEKETE, un acte salvateur dans la mesure où les palétuviers constituent un écosystème très rafraîchissant. Il affirme que l’exploitation desdits palétuviers contribue à l’amélioration de l’environnement et à son passage.

Plusieurs plants ont donc été implantés par les autorités en vue d’une revitalisation et d’une restauration des zones humides dégradées au Bénin. C’était en présence de plusieurs cadres, agents gouvernementaux et société civile.